

Informations pratiques

Dates

ROUEN, le 10 novembre 2016
LE HAVRE, le 14 novembre 2016
EVREUX, le 15 novembre 2016

Horaires

9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30

Lieux

Rouen : Pôle Régional des Savoirs

115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

Le Havre : La Maison du Patient

Hôpital Flaubert - 55 bis Rue Gustave Flaubert - 76600 Le Havre

Evreux : La Maison de la Santé

2 place Dupont-de-l'Eure - 27000 Évreux

Pour toutes informations

Contact Administratif :

Cécile CHAMBON
cecile.chambon@ireps-hn.org
02.32.18.07.60

Personne référente :

Laure BIDAUX
laure.bidaux@ireps-hn.org
02.32.18.07.60



Le saviez vous ?

La promotion de la santé, une démarche pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de la loi 2002.2.



Réalisation : Ireps - Conception graphique Ireps - Droit d'auteur photo : 123RF

*Rouen, le 10 novembre 2016
Le Havre, le 14 novembre 2016
Evreux, le 15 novembre 2016*

Gratuit

«Le saviez vous ? La promotion de la santé, une démarche pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de la loi 2002.2»

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- Structure :
- Adresse structure :
-
-
- Code postal :
- Ville :
- Tél :
- E-mail du participant :
- Email du responsable formation :

Le nombre de participants à cette sensibilisation est limité à 15 personnes maximum.

A retourner à :
Cécile CHAMBON
cecile.chambon@ireps-hn.org
IREPS Haute-Normandie
Pôle Régional des Savoirs
115 boulevard de l'Europe
76100 Rouen

Objectif général :

La loi du 2 janvier 2002 « rénovant l'action sociale et médico-sociale » a bientôt 15 ans. Cette loi a modifié le cadre d'action des établissements et services, parfois les pratiques, et a imposé la formalisation d'un certain nombre d'outils : le livret d'accueil, la charte des droits et libertés, le contrat de séjour, un conciliateur ou médiateur, le règlement de fonctionnement de l'établissement, le projet d'établissement ou de service, le conseil de la vie sociale.

De nouvelles lois sont venues depuis renforcer l'impératif de travailler la notion de parcours, en partant des besoins de la personne accompagnée. Prolongeant la loi de 2004 sur la santé publique, la nouvelle gouvernance régionale de santé issue de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) de 2009, piloté par les Agences Régionales de Santé, demande la mise en œuvre de programmes transversaux alliant l'offre de soins, le médico-social et la promotion de la santé. Ce changement de paradigme ne se marque pas uniquement dans une modification des pratiques professionnelles. Il s'ancre plus fondamentalement dans le fonctionnement lui-même de l'institution.

Ainsi, longtemps ignorants l'un de l'autre, les conditions se trouvent désormais réunies pour que les secteurs de la promotion de la santé et du médico-social puissent collaborer ensemble.

En effet, des outils similaires à la loi 2002-2 sont également utilisés dans le cadre des projets en promotion de la santé afin de créer les conditions favorables au bien-être et à la qualité de vie dans les établissements.

L'objectif de cette journée de sensibilisation est de vous aider à articuler la mise en œuvre de vos obligations en y intégrant la promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques :

Faire le lien entre les obligations relatives à la loi (2002) et la promotion de la santé.

- Sensibiliser les acteurs du champ du handicap à la Promotion de la santé et à sa plus-value.
- Approfondir les réflexions autour des conditions favorables au bien-être et à la qualité de vie.

Contenu :

Matinée :

- Travail sur les représentations des participants sur la promotion de la santé.
- Cadrage du champ d'intervention et apports de connaissances en promotion de la santé.
- La loi 2002.2 et 2005 et la promotion de la santé : quels liens ?
- Présentation d'une expérimentation : un institut du médico-social promoteur de santé.

Après-midi :

- Travaux de groupe : réfléchir vos projets ou actions sous le prisme de la promotion de la santé.
- Présentation d'une expérimentation : une charte Vie Affective et Sexuelle aux papillons blancs.

Lien utile :

Pour en savoir plus sur la promotion de la santé, nous vous invitons à consulter le site « Handicap et promotion de la santé » à l'adresse suivante : www.pps-handicaps.fr/

Durée : 1 jour

A qui s'adresse cette sensibilisation :
responsables associatifs, directeurs et cadres des établissements sociaux et médico-sociaux

Lieux et Dates :
Rouen, le 10 novembre 2016
Le Havre, le 14 novembre 2016
Evreux, le 15 novembre 2016

Tarif : Gratuit
(Coût pédagogique pris en charge dans le PRC)